



# **PATRIMOFFICE**

**NOUVELLES TERRES DE CONSEIL**

**Conseil en Gestion de Patrimoine**

**Adhérent de l'Association Nationale des Conseils Financiers**

SIREN : 829 888 122 – Code NAF : 6619B

SAS au capital de 1.800,00 €

RCS de Paris B 829 888 122

Numéro de TVA intracommunautaire : FR07829888122

Siège social : 7, avenue Ingres à Paris 16<sup>ème</sup>

Téléphone : + 33 (0) 1 53 43 13 13

Courriel : [contact@patrimoffice.com](mailto:contact@patrimoffice.com)

Site web: <https://www.patrimoffice.com/>

## **Fiche d'Informations Légales**

### **DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION**

PATRIMOFFICE est un cabinet de conseil patrimonial entièrement dédié à l'accompagnement sur mesure des particuliers et des entreprises dans leurs investissements financiers, immobiliers et internationaux.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de nous confier la mission de vous assister en qualité de conseil en gestion de patrimoine et nous vous invitons préalablement à prendre connaissance des informations suivantes :

### **POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé afin notamment de pouvoir proposer des produits et services de qualité personnalisés et adaptés à chaque situation patrimoniale, besoin et objectif recherché.

Elles sont conservées :

- S'agissant des clients, la majorité des informations sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et pendant 10 ans à l'issue de la relation. Cette durée peut, pour des raisons légales, être plus longue notamment en fonction des délais de prescription commerciale ou civile attachés à chaque opération.
- S'agissant des prospects et sans réponse aux sollicitations, les informations sont conservées pendant une période maximum de 3 ans.

Ces informations recueillies sont également destinées à :

- Se conformer à ses obligations légales et réglementaires (réglementation bancaire et financière, lois et réglementation immobilière, réponses aux demandes des autorités officielles de contrôle ou judiciaire dûment autorisées, lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, lutte contre la fraude fiscale ...)
- 
- Exercer son activité de conseil et de suivi au mieux des intérêts des clients. La collecte des informations d'ordre patrimoniales et des objectifs permet ainsi de réaliser une prestation de conseil en adéquation avec la situation des clients.

Le Client autorise par ailleurs expressément les établissements dépositaires ou compagnies d'assurance à communiquer à PATRIMOFFICE, et le cas échéant à son prestataire de services informatiques, l'ensemble des informations concernant ses investissements et ses données personnelles d'ordre civil, patrimonial, financier ou autres permettant à PATRIMOFFICE de remplir sa mission de suivi adapté à la situation de chaque client.

Elles peuvent être divulguées pour les besoins de la mission, aux entités de PATRIMOFFICE afin de bénéficier de l'ensemble des compétences métiers et de la gamme des produits, prestataires de services et sous-traitants, mandataires, courtiers, partenaires et fournisseurs de produits (compagnies d'assurance, sociétés de gestion ...), autorités financières, judiciaires ou assimilées ainsi que certaines professions réglementées (avocats, notaires ou commissaires aux comptes, ...).

Ces données ne font l'objet d'aucune transmission à des organismes extérieurs notamment à des fins de prospection commerciale sans l'accord du client.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier par l'envoi d'un courrier à l'attention de PATRIMOFFICE – Informatique et Liberté – 7, avenue Ingres – 75016 Paris ou par courrier électronique à l'adresse suivante [contact@patrimoffice.com](mailto:contact@patrimoffice.com).

En cas de contestation, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la [CNIL](#) ou d'une autorité de protection des données d'un état membre de l'Union européenne.

Cette politique de protection des données personnelles est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle fera l'objet d'une mise à jour régulière que vous pourrez consulter sur notre site ou sur simple demande auprès de PATRIMOFFICE – Informatique et Liberté – 7, avenue Ingres – 75016 Paris.

## STATUS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

PATRIMOFFICE, dont le Président est Monsieur Olivier POTELLET, est immatriculée sous le numéro 17004815 au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS, vous pourrez vérifier cette immatriculation sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)), au titre des activités réglementées suivantes :

### **CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS (CIF)**

- Conseiller en investissements financiers susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseillers Financiers (ANACOFI), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), situé au 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 et dont le site internet est accessible à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).
- Établissement(s) promoteur(s) de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels PATRIMOFFICE entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : AUCUN

### **INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE (IAS)**

- Courtier en assurance référencé sur le Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance et positionné dans la catégorie « B » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles PATRIMOFFICE travaille.
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : PATRIMOFFICE ne détient aucune participation (droits de vote ou capital d'une entreprise d'assurance) et aucune compagnie d'assurance ne détient une participation (droits de vote ou capital du cabinet).
- Aucune compagnie d'assurance ne représente plus de 33% du chiffre d'affaires du cabinet PATRIMOFFICE réalisé en assurance au cours de l'exercice précédent.

## **INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT (IOBSP)**

- Mandataire non exclusif pour les opérations de banque (comptes titres, comptes bancaires).
- Établissement(s) de crédit ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en intermédiation en N-1 : AUCUN. Participation, directe ou indirecte, supérieure à 10% des droits de vote ou du capital du cabinet détenue par un établissement de crédit ou de paiement : AUCUN.
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.
- Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresse courrier : 4, place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09 et adresse internet : <http://www.acpr.banque-France.fr/accueil.html>

PATRIMOFFICE exerce par ailleurs les activités suivantes :

## **TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE (TIFC)**

- Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 7501 2017 000 020 462, délivrée par la CCI de Paris Ile de France.

PATRIMOFFICE dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Elles sont souscrites auprès de CGPA, 125, rue de la Faisanderie – CS 31666 – 75773 Paris Cedex 6 les numéros et conditions suivantes :

	IAS	IOBSP	DBF	CIF	ITI	Cyber-Risques
<b>RCP</b> n° RCIPO538	5.173.000€ par sinistre et par année	5.173.000€ par sinistre et par année	5.173.000€ par sinistre et par année	1.552.000€ par sinistre et 2.069.000 par année	1.552.000€ par sinistre et par année	350.000€ par sinistre et par année
<b>Garantie financière</b> n°GFIIPO538	119.000€	119.000€				

PATRIMOFFICE s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

#### PARTENAIRES

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
APAX PARTNERS	Société de gestion	Apporteur	Commission
AXA WEALTH EUROPE	Assureur	Courtage	Commission
BNP PARIBAS CARDIF	Assureur	Courtage	Commission
COINHOUSE	Prestataires de services en actifs numériques	Apporteur	Commission
EXTEND AM	Société de gestion	Courtage	Commission
ALPHEYS INVEST	Plateforme globale	Courtage	Commission
LA FRANCAISE REM	Société de gestion	Courtage	Commission
NORTIA	Plateforme assurance	Courtage	Commission
NORTIA INVEST	Plateforme comptes-titres	Courtage	Commission
PERL	Agence immobilière	Courtage	Commission
PATRIZIA	Société de gestion	Courtage	Commission
SA CRYSTAL	Courtier en crédits	Courtage	Commission
SWISSLIFE FRANCE	Assureur	Courtage	Commission
SWISSLIFE LUX	Assureur	Courtage	Commission

## **MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DE PATRIMOFFICE**

Une lettre de mission validera le niveau de rémunération et le mode de facturation de PATRIMOFFICE de la façon suivante :

- Un abonnement annuel de 1.000 € HT (1.2000 € TTC) par foyer fiscal, au titre de notre mission de conseil relative à la mise en place de la stratégie proposée ainsi qu'au suivi des placements mis en place et leur adaptation ;
- 1. Nous vous informons, comme le stipule l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, que lorsque la prestation de conseil en investissement sera suivie d'une prestation d'intermédiation, nous pourrions recevoir des rétrocessions de commissions et de frais de gestion versées directement par les partenaires qui nous autorisent à commercialiser les produits liés aux investissements que vous réaliserez, dans la limite de 80 % de ceux-ci.
- 2. Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière indépendante, votre conseiller s'engage à ne pas conserver les commissions et à vous les reverser rapidement. Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

## **MODE DE COMMUNICATION**

Téléphone, mail, visioconférence ou via l'espace sécurisé sur le site internet de PATRIMOFFICE.

## **TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse de PATRIMOFFICE (7, avenue Ingres à Paris 16ème) ou par email, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer :

- le médiateur de l'Anacofi au 92, rue d'Amsterdam 75009 Paris (pour les litiges avec une société),
- le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02 (pour les litiges avec un consommateur) [www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation](http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation),

- la Médiation de l'assurance, TSA 50110 – 75441 PARIS CEDEX 09 (pour les activités d'assurance),
- la Médiation de la consommation – ANM Conso au 62, rue Tiquetonne – 750102 Paris (pour les activités d'IOBSP et Immobilières)

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.